

Créés en 2014 à l'initiative de la Fondation Azrieli, les Prix Azrieli de musique (PAM) ont pour vocation de favoriser la découverte, la création, l'exécution et la célébration de l'excellence de la nouvelle musique de concert.

Ensemble de concert du Prix Azrieli 2020: Le Nouvel Ensemble Moderne

Date limite: Dimanche 5 mai 2019

La Commande Azrieli de musique canadienne

La Commande Azrieli de musique canadienne est un concours ouvert aux compositeurs canadiens ou résidents permanents dans le but de susciter une réflexion aussi bien créatrice que critique autour de la difficulté de composer une musique de concert canadienne*.

(*Veuillez lire la définition proposée par la Fondation sur ce qui constitue une musique de concert canadienne afin de vous assurer que la candidature corresponde bien aux critères exigés.)

Une récompense biennale d'un montant de 50 000 dollars canadiens est attribuée au compositeur canadien qui propose une réponse faisant preuve de grande créativité, de finesse artistique et d'excellence musicale.

La composition musicale primée:

- Sera interprétée en première mondiale par Le Nouvel Ensemble Moderne à l'occasion du concert de gala des Prix Azrieli de musique;
- Sera interprétée ultérieurement à l'occasion d'un concert national ou international;
- Fera l'objet d'un enregistrement commercial sur le label Analekta.

Le lauréat du La Commande Azrieli de musique canadienne sera invité à assister aux répétitions, à la prestation scénique et à l'enregistrement de son œuvre. Il recevra son prix lors du concert de gala des Prix Azrieli de musique à Montréal, prévu à l'automne 2020.

Le montant total des récompenses décernées par la Commande Azrieli de musique canadienne est estimé à plus de 200 000 dollars canadiens.

Critères d'admissibilité

- Les candidatures de citoyens canadiens et de résidents permanents sont acceptées sans conditions d'âge, de confession religieuse, d'origines ou d'affiliation.
- Les compositeurs dont la candidature est retenue doivent, en accompagnement de celle-ci, montrer comment leur œuvre contribue au thème retenu par le Prix – la célébration de l'excellence dans le domaine de la nouvelle musique canadienne.

Le dossier de candidature

Veuillez noter que tous les documents et supports audio numériques doivent être soumis par voie électronique via le formulaire de candidature en ligne avant le dimanche 5 mai 2019.

Tous les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Un formulaire de candidature dûment rempli ;
- Un curriculum vitae (CV) à jour exposant clairement la formation du candidat en ce qu'elle a trait à sa proposition, son expérience, ses prestations scéniques et les prix remportés ;
- Une liste de ses compositions musicales achevées, avec le détail de leurs éléments distinctifs, la date de leur exécution inaugurale et, le cas échéant, de leur enregistrement ;
- Un texte de présentation (1 000 mots maximum) de l'œuvre proposée, détaillant les éléments techniques et esthétiques pertinents, et montrant en quoi l'œuvre répond au thème du Prix ;
- Dans le cas d'une œuvre comportant un texte dont le compositeur n'est pas l'auteur, une justification du droit d'utiliser le texte en question ;
- Deux exemples de la musique du compositeur (partition et enregistrement audio) :
 - Les exemples choisis doivent démontrer l'aptitude du compositeur à créer des compositions de musique de chambre pour des ensembles plus importants (par exemple, un ensemble mixte de 14 à 16 musiciens).
 - Les partitions doivent être proposées au format PDF, les enregistrements audios au format MP3.
 - Des enregistrements MIDI ou de réductions pour piano peuvent être soumis si aucun enregistrement public audio n'est disponible.
- Facultatif : Les candidatures peuvent être accompagnées au maximum de deux lettres de recommandation ou de référence.

Règles concernant les œuvres proposées

Toutes les œuvres proposées doivent respecter les règles suivantes pour être prises en considération par le jury. Toute œuvre ne respectant pas ces règles sera rejetée.

- Les candidatures doivent porter sur de nouvelles œuvres non encore composées (l'œuvre peut ne pas être achevée au moment de la candidature).
- Les œuvres proposées doivent durer entre quinze (15) et vingt-cinq (25) minutes maximum.
- Les œuvres proposées doivent être composées pour un maximum de quatorze (14) instruments répartis comme suit :
 - Cuivres : 1 trompette, 1 trombone et 1 cor
 - Vents : 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette et 1 basson
 - Cordes : 2 violons, 1 alto, 1 violoncelle et 1 contrebasse
 - Piano
 - Percussions

Les œuvres proposées peuvent incorporer :

- Jusqu'à deux (2) solistes (vocaux et/ou instrumentaux);
- Un support numérique enregistré.

Les œuvres proposées doivent être composées d'un maximum de seize (16) musiciens.

Le compositeur lauréat de la Commande Azrieli de musique canadienne s'engage à :

- Mener à terme l'intégralité de la composition de l'œuvre dans le respect du délai alloué, qui s'étend de la date où le nom du lauréat est annoncé jusqu'à la date limite d'envoi de la partition au Nouvel Ensemble Moderne qui interprétera l'œuvre lors du concert de gala des PAM;
- Communiquer à la direction des Prix Azrieli de musique toutes les modifications notables de l'œuvre originale telle que soumise au départ. Ces éventuelles modifications ajoutées lors du processus de composition devront être dûment discutées et traitées;
- Accepter que son œuvre soit interprétée en première mondiale à l'occasion du concert de gala des PAM et ultérieurement à l'occasion d'un concert national ou international, ainsi qu'elle fasse l'objet d'un enregistrement audio professionnel afin d'être commercialisée sur le label Analekta;
- Se rendre disponible pour les répétitions et l'interprétation de son œuvre;
- Accorder à la Fondation Azrieli le droit d'agir comme premier commissaire, et en tant que tel, de conserver les droits de la première représentation, ainsi que les droits du premier enregistrement;
- Participer à des activités de sensibilisation, des ateliers, des conférences de presse, des entrevues avec les médias et d'autres événements promotionnels et éducatifs en lien avec le programme des Prix Azrieli de musique et leur mission de faire découvrir au grand public la pérennité et l'importance artistique des œuvres explorant la thématique retenue par le Prix.

Lettres de recommandation (facultatif)

Pas plus de deux lettres de recommandation peuvent être soumises de la part du candidat. Chaque lettre doit clairement mentionner le nom du candidat, comme indiqué ci-dessous :

«(Nom du candidat) Lettre de recommandation, La Commande Azrieli de musique canadienne»

Toutes les lettres de recommandation doivent être envoyées via l'application sur le portail de demande en ligne des PAM.

Quelques considérations pour qu'une candidature soit acceptée

Outre les règles et conditions détaillées ci-dessus, le jury des PAM a tenu à partager les considérations qui suivent afin que chaque compositeur accroisse ses chances de voir sa candidature acceptée :

- Que vous soyez d'ascendances canadiennes (ou pas), vous pouvez soumettre votre candidature pour ce prix. Quelles que soient leur confession religieuse, leurs origines ou leur affiliation, les compositeurs peuvent en toute équité partager leur sens artistique, créatif et musical en réponse aux thématiques propres à la Commande Azrieli de musique canadienne. En effet, à travers la création des Prix Azrieli de musique, la Fondation espère notamment susciter une compréhension interculturelle approfondie de ce qui définit la musique canadienne.
- Prêtez une attention particulière aux définitions et réflexions suggérées par la Fondation afin de relever les défis inhérents à la musique canadienne. Pour que votre candidature soit retenue, vous devez proposer une réponse intéressante, juste et éloquente à ces défis sous la forme d'une œuvre musicale. Ainsi, nous vous invitons à faire preuve de créativité, de curiosité et de discernement. Cela implique également un examen approfondi, réfléchi et conscient des valeurs et expériences canadiennes, allant au-delà des simples représentations des peuples ou sujets canadiens, ou de la simple intégration de supports musicaux canadiens, en fonction des exigences imposées pour les soumissions de projets.

- Chaque candidature doit trouver un équilibre entre concept et musique. Des extraits musicaux éloquents et harmonieux accompagnés d'une proposition ou d'une note explicative trop peu développée et/ou reposant sur des recherches insuffisantes ne peuvent en aucun cas permettre de remporter le concours. L'inverse est également vrai : une proposition et/ou une note explicative éloquente(s) ne permet(tent) pas de compenser de faibles extraits musicaux. Les deux éléments sont indissociables l'un de l'autre.
- Veuillez noter que la qualité des partitions et des enregistrements soumis est essentielle à la bonne évaluation de votre candidature par le jury. Assurez-vous de la lisibilité des partitions et de la clarté des enregistrements proposés. Une partition ou un enregistrement audio de mauvaise qualité rendront difficile la réception de l'œuvre et par conséquent son évaluation.
- Veuillez-vous assurer que le CV et les extraits musicaux démontrent une aptitude à composer les éléments de représentation musicale définis dans le règlement (par exemple, la musique de chambre concerne un large ensemble pouvant compter jusqu'à 16 musiciens).

Procédure et critères d'évaluation

Une fois reçues, les candidatures seront homologuées et examinées par notre personnel. Celui-ci s'assurera de leur admissibilité et de leur caractère exhaustif.

Elles seront ensuite présélectionnées par une petite équipe des experts qui vérifieront si elles répondent avec pertinence aux thématiques propres aux différents prix. Une fois validée, chaque candidature répondant aux critères de présélection sera soumise au jury concerné afin d'être évaluée.

Les membres du jury examineront et noteront les candidatures acceptées en se basant sur trois grands critères : la valeur artistique, la valeur technique et la recevabilité du projet. Ces critères seront évalués séparément suivant leur degré d'importance. Une note totale sur 100 sera attribuée à chaque projet examiné au terme du processus d'évaluation.

Dans le cas de ce concours de Commande, les jurys prendront également en compte un quatrième critère non sécable (l'aptitude), essentiel pour leur permettre de délibérer et choisir le meilleur projet pour chaque prix.

Valeur artistique (70 points)

Ce critère, le plus important dans l'évaluation de chaque candidature, est directement lié à la capacité avérée du compositeur à créer une musique originale de concert de haute valeur artistique.

Le jury évaluera :

- Le niveau de créativité des idées conceptuelles, formelles/structurelles et musicales propres à chaque candidature acceptée ;
- La capacité des exemples musicaux à attirer l'attention de l'auditeur dans leur totalité ;
- Le niveau d'authenticité et d'originalité émanant de l'expression artistique du compositeur ;
- L'aptitude du compositeur à travailler efficacement sous le format complexe de la musique de chambre pour un grand ensemble (comprenant jusqu'à 16 musiciens) ;
- L'aptitude du compositeur à produire une œuvre musicale de grande qualité, à la fois originale et professionnelle, répondant aux critères des Prix Azrieli de musique en termes d'instrumentation et de durée.

Valeur technique (20 points)

Les membres du jury évalueront chaque candidature avec pour but de déterminer si l'utilisation du rythme, de la mélodie, de l'harmonie, de la tonalité, de la texture, de la nuance et de l'orchestration, est bien pensée. Ils se pencheront sur la façon dont ces éléments expriment ou soutiennent de manière positive l'objectif et les intentions du compositeur à l'égard de l'œuvre proposée, et en ce qui concerne les objectifs fixés par les Prix Azrieli de musique.

Recevabilité par rapport au thème (10 points)

Les membres du jury évalueront si l'œuvre proposée offre une réponse thématique et originale répondant aux objectifs poursuivis par les Prix Azrieli de musique. Pour ce faire, ils s'appuieront sur les possibilités de ce que peuvent constituer la musique canadienne.

Aptitude

Les membres du jury évalueront les œuvres soumises aux concours de Commande suivant l'aptitude des compositeurs à mettre en œuvre le projet proposé.

Étant donné que l'œuvre proposée implique une commande et une représentation en première, est-il réaliste de penser qu'elle sera menée à son terme avec succès ? Le compositeur fait-il preuve d'une expérience suffisante pour convaincre le jury qu'il sera en mesure de soumettre une œuvre de haute qualité artistique et technique dans les temps alloués ? Les projets répondant à ces exigences seront retenus pour la suite de la compétition.

Qu'est-ce que la musique canadienne ?

Éléments de réflexion

Dans le cadre de ses prix de musique, la Fondation Azrieli aborde de façon aussi exhaustive que possible, le sujet de la « musique canadienne ». Elle prend en compte le riche tissu multiculturel de ce pays, lié par une diversité de langues, de religions, de traditions sociales, d'histoires, de géographies et d'expressions culturelles, comprenant toutes les musiques qui se sont ancrées à l'intérieur de ses frontières.

Parallèlement à une exploration de la musique canadienne ancrée dans les différentes histoires et traditions du pays, la Fondation invite les candidats à adopter une approche dynamique et en mouvement de l'esprit canadien. Par conséquent, il est demandé aux candidats d'explorer les thèmes et le contenu tiré de la vie et de l'expérience canadiennes contemporaines, puisqu'ils expriment non seulement des préoccupations historiques et actuelles, mais également nos aspirations futures.

(L'utilisation du masculin a pour seule fin d'alléger le texte)